

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE
SEMEUR CANADIEN,

Journal des Connaissances Utiles

EN

POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ, c'est le monde,
Math., XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à Napierville, BAS-CANADA, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le PRIX de l'ABONNEMENT est de 3 Chelins et 9 Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* 10 Chelins; et pour sept *Exemplaires* 20 Chelins. Les lettres et envois doivent être adressés au REDACTEUR. On est instamment prié d'affranchir.

POLITIQUE.

ASSEMBLÉE DU COMTÉ DE HUNTINGDON.

L'Assemblée publique de notre Comté, convoquée à St. Édouard par notre Maire pour le 20 courant, a eu lieu et a été à la fois très-nombreuse et très-intéressante. Ce qui a donné un intérêt nouveau à cette réunion, ç'a été la présence de M. Chiniqny, qui est intervenu lorsqu'il a été question de voter la huitième résolution, relative à l'annexion du Canada aux États-Unis. Quand il s'approcha de l'estrade, plusieurs le saluèrent par les cris de "*pas de prêtres.*" Cependant on lui donna la parole et il commença à combattre l'annexion, en disant que cela allait amener la guerre et que le résultat en serait la perte de la religion et de la nationalité des Canadiens-français, que d'ailleurs ils avaient tous prêté serment de fidélité à la couronne anglaise, et que la première chose qu'ils devraient faire serait d'y être infidèles.

M. Barthe lui dit alors: M. Chiniqny n'avez-vous pas fait serment ou vœu de pauvreté et n'y avez-vous pas été infidèle en recevant £500 de la Législature l'année dernière!

M. Chiniqny répondit qu'il ne parlait pas de cela, mais de l'annexion et continua en disant que M. Dorion prétendait que si l'annexion avait lieu chaque homme aurait une belle terre *gratis*. Ce qui provoqua l'exclamation "c'est faux," "personne d'autre que vous-même ne l'a entendu." Il cessa alors de parler et M. Dorion prit de nouveau la parole en disant que certains partis avaient intérêt à combattre l'annexion, au nombre desquels se trouvait le clergé, qui pensait que son droit aux dîmes était lié à la forme actuelle du gouvernement.

M. Chiniqny se plaignit alors amèrement de ce qu'on représentait les membres du clergé comme des hommes intéressés, eux qui ont tout quitté pour servir Dieu et leur prochain. A cela plusieurs répondirent: "Vous prenez bien votre paye cependant." Cela le porta à dire qu'il croyait que le clergé était prêt à abandonner les dîmes. Un autre prêtre déclara avec chaleur que les trois-quarts du clergé étaient prêts à les abandonner et à prendre des arrangements avec leurs paroissiens.

Une voix: c'est quelque chose que cet aveu.

M. Dorion dit alors que le système des dîmes était si injuste, qu'il n'avait jamais rencontré un prêtre qui ne se montrât disposé à l'abandonner. Mais cependant on le conserverait toujours. Puis il raconta qu'en 1849 M. Chiniqny avant d'aller dans les États lui avait écrit pour le supplier de ne pas conduire ses compatriotes dans la misère et l'irreligion, dont l'annexion serait certainement la cause. Mais après son retour, M. Chiniqny avait écrit qu'aux États-Unis on ne manquait "ni de pain, ni d'espérance, ni de liberté;" ce qui était certes un bel éloge. Mais cependant il s'opposait à l'annexion et montrait ainsi son inconséquence, etc., etc.

M. Chiniqny répondit qu'un des effets de l'annexion serait d'un côté d'augmenter l'émigration aux États-Unis, ce que l'on devrait regretter, et de l'autre, d'introduire les Américains au milieu de nous qui viendraient exploiter nos forêts et tout le reste au grand détriment des Canadiens, ceux-ci ne pouvant lutter avec eux. Il avait entendu discuter ce sujet par un *habitant* intelligent, qui en était venu à cette conclusion.

Après cette discussion politique entre M. Chiniqny et M. Dorion, dont nous ne donnons ici qu'un pâle résumé, on mit la résolution aux voix et un tiers environ de l'Assemblée se prononça dans le sens de M. Chiniqny. Celui-ci se rendit immédiatement au presbytère et refusa de prendre part davantage aux délibérations de l'Assemblée.

Quant aux résolutions votées par cette Assemblée elles sont toutes dans le sens de la politique libérale du jour.

La Féodalité Dégringole.—*Luce et autres vs. La fabrique de Saint-Pascal.*—Dans cette cause les demandeurs réclamaient un banc seigneurial dans l'église de la paroisse de Saint-Pascal, que le curé et les marguilliers lui refusaient. Ces derniers prétendaient que depuis la conquête, les seigneurs avaient perdu leurs droits de haute, basse et moyenne justice, et par conséquent tous leurs droits honorifiques, entre autres celui d'avoir un banc de distinction dans les églises, qu'ils n'avaient que comme accessoires de leur droit de justice. Aujourd'hui, la cour a renvoyé cette action pour toujours, et non sauf à se pourvoir. C'est une des plus importantes décisions rendues depuis longtemps, pour autant qu'elle fait main basse sur une foule de droits usurpés. Les demandeurs, sentant apparemment la portée de cette décision, ont demandé, après jugement rendu, de retirer leur action. Il est à espérer que cette demande ne sera pas accordée, et que le précédent restera. (*Jour. de Québec.*)

Littérature Française.

Les Provinciales de Pascal.

(Leçon d'Alexandre Vinet.)

Vous savez dans quel état Pascal trouva la langue et le style. La France, alors, faisait sa rhétorique, et préparait, en attendant qu'elle pensât, des formes pour sa pensée. J'avoue pourtant qu'il y avait déjà beaucoup d'esprit en circulation, et même de la pensée. Descartes avait déjà écrit en fort beau français, un peu hellénique peut-être, le *Discours sur la méthode*. Mais outre qu'il faut bien convenir qu'en général la pensée et la parole faisaient leurs affaires à part et à l'insu l'une de l'autre, il manquait à cette langue déjà belle, mais d'une beauté froide, à cette Galatée, si j'ose ainsi la nommer, un Pygmalion dont l'ardeur lui communiquât la vie. La pensée fuit beaucoup pour une langue, mais la passion davantage. De la passion seule elle peut recevoir le mouvement, la souplesse et, chose remarquable, la mesure même. Par elle seule, la statue imposante, colossale peut-être, devient un corps vivant, un être libre, qui se transporte partout où on lui dit d'aller. Je parle d'une passion partagée, d'une passion publique, ou faite pour le devenir ; car l'éloquence met à la fois de la sympathie qu'on éprouve et de celle qu'on espère ; vous pouvez ajouter : de l'opposition qu'on prévoit sans la redouter, car il faut à l'éloquence des amis et des ennemis, et elle ne se passe guère plus des derniers que des premiers. Or, ce qui est nécessaire à l'orateur pour devenir éloquent, est également nécessaire à la langue d'un peuple pour devenir éloquent, je dirais éloquentes en elle-même, ou propre à l'éloquence. Il est indispensable que la passion, une passion publique intervienne. Il lui faut des intérêts actuels, et des questions vivantes. Tous les perfectionnements qu'elle a pu recevoir jusque là sont nécessairement superficiels. Ses langes sont dorés peut-être, mais elle est garrottée dans ses langes ; ses mouvements sont pénibles et massifs ; on écrit déjà, mais on ne parle pas encore ; et cette forme du discours qui ne veut pas être de la poésie, et qui n'est pas non plus de la prose (s'il est vrai que l'impression de la réalité soit le vrai cachet de la prose), est, pour parler avec Bossuet, " un je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue."

L'auteur des *Provinciales* trouva une passion dans le public, et en y mêlant la sienne, il en précipita le cours. Il n'aida et fut aidé. Le flot plein et grondant de la passion publique accrut et entraîna la sienne ; la sienne, plus sérieuse encore et plus puissante que celle du public, ajouta de l'ardeur à la préoccupation générale. Il ne doit pas nous être nécessaire de partager cette passion pour la comprendre ; mais pourtant, à moins de reconnaître combien l'objet en était grave, nous ne la comprendrions pas. Un des torts les plus universels de chaque époque est de ne pas apprécier les préoccupations des temps qui ne sont plus. On parle des questions agitées dans les *Provinciales* comme de questions éteintes ; mais elles ne le sont pas, et rien ne peut les éteindre. Il n'est même, dans le débat où Pascal jeta le poids de son génie et de sa conviction, rien qui ne soit intéressant pour toutes les époques. Le conflit du docteur Arnauld avec la Sorbonne, le jeu des passions et de l'intrigue au sein de cette corporation de théologiens, la passion populaire qu'on entend sourdement mugir autour de l'encointe sacrée, cette minorité d'avance condamnée, qui, de l'arbitrage doctoral, en appelle vivement et soudainement au public, érigé en cour d'appel pour la seconde fois depuis

sa convocation par les réformateurs du seizième siècle ; tout cela ne peut paraître indifférent qu'à ceux pour qui la Fronde, en revanche, est un événement sérieux et digne d'une minutieuse étude. Osons-le dire : il ne s'est rien passé de plus grand dans le cours du dix-septième siècle. Les préoccupations du public de cette époque valaient bien pour le moins les nôtres. Et n'eussions-nous que les trois premières *Provinciales*, je ne parlerais pas autrement. Mais combien le terrain du débat ne fut-il pas élargi par l'illustre pamphlétaire ! Croyez-en, sur la gravité réelle du débat, l'ensemble de sa polémique, et non pas quelques mots, où l'on reconnaît le tacticien habile plutôt que l'homme passionné. Quand il dit aux adversaires de Port-Royal : " Le principal artifice de votre conduite est de faire croire qu'il y va de tout en une affaire qui n'est de rien," vous pouvez intérieurement lui répondre : Oui, il y va de tout, et c'est vous-même qui nous en avez convaincus. Vos premières lettres nous l'ont déjà fait soupçonner ; mais combien plus les suivantes ! Pouvons-nous méconnaître, après vous avoir lu, que ce qui s'agit entre Port-Royal et ses adversaires, c'est seulement ceci : en matière ecclésiastique, la question du fait et du droit, c'est-à-dire les limites de l'infaillibilité du saint-siège ; en théologie, la grâce ; en morale, tout, nous voulons dire les principes et leurs applications ?

M. Villemain n'a pas tout dit, mais il a dit vrai, lorsqu'il a affirmé que " les solitaires de Port-Royal, en paraissant " ne discuter que des subtilités scolastiques, représentaient " la liberté de conscience, l'esprit d'examen, l'amour de la " justice et de la vérité." Au point de vue même de notre siècle, trop exclusivement préoccupé de liberté civile, la lutte de Port-Royal et de son immortel secrétaire, contre un ordre et contre un parti qui aspirait à gouverner l'Etat et qui sut y parvenir, est digne, même aujourd'hui, d'un vif intérêt. La tradition de la liberté, croyez-le bien, est perpétuelle comme celle de la vérité. Il n'est aucune époque où la liberté, qui est une des vérités de l'ordre sociale, n'ait eu ses représentants et ses témoins. Qu'importe de la forme et des applications ? Les esprits sérieux du dix-septième siècle ne poursuivaient pas la même liberté que nous, ou, pour mieux dire, ils ne poursuivaient pas, comme nous, les garanties de la liberté ; mais, comme nous, plus sérieusement peut-être, ils poursuivaient la liberté. Ils entraînaient la passion publique sur un terrain où elle ne les suivait, je veux bien le croire, que parce qu'elle n'en avait pas d'autre. et nous ne risquons pas beaucoup à supposer qu'entre des questions de théologie et des questions politiques, si le choix lui en eût été donné, le public, sans hésiter beaucoup, se fut attaché aux dernières. Quoi qu'il en soit, une seule arène était ouverte à la liberté, qui, dans tous les temps, a su s'en faire ouvrir une ou plusieurs. Le dix-septième siècle, si asservi, ce nous semble, s'exerçait du moins et se préparait à la liberté par la religion et la littérature, qui sont déjà deux libertés, et le gage de toutes les autres. Ces discussions religieuses que nous trouvons de trop dans le dix-septième siècle, ce développement littéraire, qui nous semble n'avoir servi qu'à la gloire de la nation, n'ont pas laissé d'acheminer la France vers la liberté. Port-Royal l'a plus avancée dans cette voie que la Fronde ; et Louis XIV, en pensionnant Racine et Despréaux, pensionnait la liberté, dont le germe existe caché et se développe en silence dans toutes les applications élevées de l'esprit humain. Tous ces débats, tous ces travaux, en formant un public, prépa-

raient un peuple ; car le public est le précurseur du peuple.

Mais, pour convoquer ce public au nom de questions abstraites et même subtiles, il fallait deux choses. Il fallait, d'une part, les ériger en questions de morale ; car la morale, surtout dans une société moderne, la morale est toujours populaire ; et vous remarquerez, messieurs, qu'aujourd'hui comme toujours, le peuple, obéissant au plus noble des instincts, ramène toutes les questions de politique à des questions de morale. Or, c'est bien à cette hauteur que l'auteur des *Provinciales* a élevé le débat. Il fallait encore autre chose, et je vais vous le faire entendre en vous rappelant ce passage de Pascal dans ses *Pensées* : " Il faut qu'on ne puisse dire (d'un écrivain), ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent, mais il est honnête homme." C'est précisément à quoi la plupart des écrivains du temps, même sur des sujets du domaine commun, avaient manqué jusqu'alors. Ce n'est pas qu'ils ne se piquassent d'être honnêtes gens ; mais " le vrai honnête homme, a dit Laroche-soucault, est celui qui ne se pique de rien," non, pas même d'être honnête homme. Pascal savait qu'il fallait l'être, et ne s'en piquait pas. Il sut, dans ses écrits, être honnête homme, c'est-à-dire selon le langage du temps, homme plutôt qu'écrivain, homme quoique écrivain, homme de la réalité, homme de la vie, je dirais volontiers homme du monde, en prenant cette expression dans le meilleur sens qu'elle puisse avoir. C'était alors, dans le domaine de la littérature, une grande nouveauté, une véritable invention. Et ce n'est pas une seule fois que Pascal en donna l'exemple : s'il fut honnête homme dans les *Provinciales*, il le fut aussi dans les *Pensées* ; car cette apologie du christianisme est la première, parmi les apologies modernes, qui ait été écrite par un honnête homme. Au reste, vous le comprenez, honnête homme, pris dans le sens du dix-septième siècle, n'est pas le contraire d'honnête homme, pris dans le sens du nôtre. En Pascal, du moins, les deux acceptions se rejoignent admirablement. Ces *Provinciales*, si plaisantes et si vives, admirables selon le monde, furent, dans l'intention de Pascal, une œuvre aussi sérieuse et peut-être aussi nécessaire que ses *Pensées* ; il les écrivit au milieu des souffrances les plus aiguës et, pour ainsi dire, un pied sur le seuil du monde éternel. Ne s'y trouve-t-il rien de l'esprit du monde, rien de l'amertume du vieil homme ? Je n'ose ni l'affirmer, ni le nier. Mais, plus près encore du tombeau, Pascal, adjuré en quelque sorte de se faire justice au sujet de cet écrit, répondait : " Si mes lettres sont condamnées à " Rome, ce que j'en condamne est condamné dans le ciel. *Ad tuum, domine Jesu, tribunal appello*. On me demande si je ne me repens pas d'avoir fait les *Provinciales*. Je réponds que, bien loin m'en repentir, si j'avais à les faire présentement, je les ferais encore plus fortes."

Mais il s'agit, pour le moment, d'une autre espèce d'honnêteté. Celle dont nous parlons consiste seulement à rejeter le langage technique, les formules d'école, l'isotérisme, l'emphase ou les délicatesses du bel-esprit, à parler, en un mot, comme tout le monde et pour tout le monde. Et en effet, adressées à tout le monde, les *Provinciales* arrivèrent à leur adresse. Le succès en fut immense et populaire dès le début, et Pascal lui-même l'a constaté. " Vos deux lettres, se fait-il écrire par le provincial n'ont pas été pour moi seul. Tout le monde les voit, tout le monde les entend, tout le monde les croit. Elles ne sont pas seulement estimées par les théologiens ; elles sont encore agréables aux gens du monde, et intelligibles aux femmes mêmes."

Le public leur fit l'honneur qu'il fait aux ouvrages dont il a souvent le nom à la bouche : il en abrégé le titre. Ce ne furent plus les *Lettres au Provincial*, mais les *Provinciales*, titre que Pascal lui-même a adopté. Il n'y a que deux nomenclateurs dans le monde : le peuple et la loi ; je ne dis pas lequel a le plus d'autorité.

Je ne sais s'il ne faut pas ajouter que Pascal, à son insu, flattait quelques instincts populaires, apparemment parce qu'il les portait en lui. Quand vous l'entendez s'écrier : " En vérité, le monde devient méfiant, et ne croit les choses que quand il les voit ; " quand il s'échappe à dire que " s'il y avait des observations constantes qui prouvassent que c'est la terre qui tourne autour du soleil, tous les hommes ensemble (*le pape compris*), ne l'empêcheraient pas de tourner, et ne s'empêcheraient pas de tourner aussi avec elle ; " l'observateur du Puy-de-Dôme, qu'on croyait bien loin, reparait. Et n'en doutez pas, ces paroles, et d'autres semblables, ont fait, en se répandant, palpiter plus d'un cœur d'un plaisir étrange. Pascal, comme théologien, faisait ses réserves sans doute, et ménageait au chef de l'Eglise une sphère d'infailibilité ; mais il a fait d'autres réserves en faveur des sens, du sens commun peut-être, en faveur des faits, en faveur de la science. Il n'en est pas moins catholiques ; mais il a interjeté, au nom de la liberté intellectuelle menacée, un *appel comme d'abus* ; on lui en tiendra compte, on s'en souviendra ; et toute cette classe d'hommes qui ne croit que ce qu'elle voit, s'imaginera procéder de cet écrivain qui, dans ses *Pensées*, a quelquefois l'air de refuser à l'homme de croire même ce qu'il voit. M. Villemain a raison : l'esprit d'examen est une des choses dont Pascal, dans le livre des *Provinciales*, s'est fait le représentant.

Nous n'avons pas besoin d'en dire davantage pour faire comprendre quelle surprise charmante excita, dans le public, l'apparition des *petites lettres*. L'intérêt de quelques-unes a diminué ; celui de plusieurs autres est durable, ou toujours prêt à renaître. " Vos maximes, dit Pascal à ses néversaires, ont je ne sais quoi de divertissant qui réjouit toujours le monde." De nos jours, Pascal trouverait peut-être que l'odieux l'emporte sur le ridicule ; car à moins qu'il n'ait fait un choix et qu'il n'ait ménagé ses adversaires, ce que nous commissons de la casuistique moderne fait moins éclater le rire qu'elle ne fait naître l'horreur. Mais il y avait ample matière à tous deux dans la curieuse bibliothèque dont le bon père que Pascal met en scène dès la cinquième lettre, décharge si obligeamment les rayons. Je ne suis point en mesure, messieurs, de juger le jugement de Pascal, quoique je n'hésite pas à repousser avec indignation le mot connu de M. de Maistre : " Depuis le *Menteur* de Cornicille jusqu'aux *Menteuses* de Pascal." Pascal remplit ici l'office d'accusateur et non celui de juge ; les *Provinciales* ne sont pas un rapport, mais un réquisitoire ; s'il est juste, il l'est comme un adversaire, comme un ennemi peut l'être, comme on peut l'être envers ceux que l'on veut, justement peut-être, mais enfin que l'on veut détruire. Même dans ce sens, est-il toujours juste ? L'est-il en rapportant tout à la préméditation, au calcul, et jamais rien à l'erreur ? Un jésuite même peut se tromper. Et lorsque dans sa troisième lettre, Pascal nous représente les Jésuites jetant dans le monde des moitiés de maximes, moitiés innocentes, mais destinées à se rejoindre en temps et lieu pour former par leur réunion une monstrueuse erreur, ne vous paraît-il pas conclure un peu trop rigoureusement du fait a

l'intention ? Je me suis adressé ces questions ; mais après cela, il faut convenir que le plus habile ne saurait faire à la fois deux choses si différentes que le sont la polémique et l'histoire. Pascal, "ministre d'une grande vengeance," pour nous servir une fois de son langage, tient un glaive et non des balances ; et soit à cause de cela, soit parce qu'il est catholique, tout un ordre de considérations a dû lui demeurer étranger. Il n'est pas conduit à remarquer que les Jésuites ne sont que les parrains, et non les véritables pères du système qui porte leur nom ; que ce qu'on a, justement ou injustement, appelé le *jésuitisme*, date des premiers jours du monde, que l'art des interprétations de la direction d'intention et des réserves mentales, a été pratiqué de tout temps par les plus ignorants des mortels, et que, si le mot de *jésuite* avait le sens que les jansénistes lui eussent donné volontiers et qu'il a reçu d'un usage assez général, il faudrait dire que le cœur humain est naturellement jésuite. Qu'est-ce que le *probabilisme*, si ce n'est le nom extraordinaire de la chose du monde la plus ordinaire ; le culte de l'opinion, la préférence donnée à l'autorité sur la conviction individuelle, aux personnes sur les idées, au hasard des rencontres sur les oracles de la conscience ? L'esprit du temps, l'opinion publique, la marche des idées, qu'est-ce que tout cela, sinon le *probabilisme* encore, sous des noms modernes et populaires ? Le *probabilisme* était sans nom lorsque Satan aborda nos premiers parents ; mais Satan fit-il à leurs yeux autre chose qu'un *docteur grave*, bien capable, après tout, de *rendre son opinion probable* ? Tout cela n'exerce pas Escobar, Molina, ni le père Baumy, s'ils ont, en effet, des suggestions infiniment diverses du malin, composé toute une morale ; seulement l'honneur ou la honte de l'invention ne leur appartient en aucune façon.

(La suite au prochain numéro.)

LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 27 MARS 1851.

— Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'article de Vinet sur les *Provinciales* de Pascal, ainsi que l'extrait de M. Merle d'Aubigné sur la vente des Indulgences au seizième siècle.

M. Chiniquy Corrigeant les Versions

DE

L'ÉCRITURE-SAINTE.

On répète depuis longtemps que les versions françaises de l'Écriture-Sainte, dont se servent les protestants dans ce pays, sont fautive et même falsifiées. Mais en cela, comme en toutes choses, on a l'habitude de ne présenter aucune preuve. N'est-on pas infallible ? Ne mérite-t-on pas d'être cru sur parole ? Cependant, un membre du clergé catholique, sans doute après une étude suivie et sérieuse des diverses versions en usage, a bien voulu prouver cette assertion. Il est vrai qu'il y fut obligé, car son auditoire ce jour-là était en partie composé de gens qui se permettent de croire que tout ce que M. le curé dit n'est pas mot d'Évangile. Quelles sont donc ces preuves ? Les voici données dans la *Minerve* d'après le *True Witness*, en parlant de la discussion de M. Chiniquy avec M. Roussy.

«Le rev. M. Chiniquy montra alors quelques-unes des ab-

surdités de la traduction protestante de la bible : Tim. II. 3, 16 où nous lisons, " toute écriture est donnée par l'inspiration de Dieu," ce qui est un mensonge palpable ; car certainement, les écrits d'Ovide et de Virgile, de Catulle et de Juvénal portent très-peu la marque de l'inspiration divine. On cite de plus Matt. XVI. 25, sans dire en quoi est fautive la traduction de ce passage.

Quant au passage de Timothée, nous ne savons vraiment pas dans quelle version il l'a trouvé. Nous ne connaissons que trois traductions françaises répandues dans ce pays parmi les Protestants. Ce sont celles de Martin, d'Ostervald et de Lemaistre de Sacy ; cette dernière, tout le monde le sait, est catholique. Or, dans aucune de ces versions on ne trouve la traduction absurde citée plus haut.

Voyons comment Martin a traduit le passage en question :

" Toute l'écriture est divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, et pour instruire selon la justice. Pour Ostervald, voici la version qu'il en donne. " Toute l'écriture est divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice ; et De Sacy a traduit comme suit : " Toute écriture qui est inspirée de Dieu est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, et pour conduire à la piété et à la justice ; " C'est avec intention que nous avons laissé le point-virgule après *justice* ; le passage ne finit pas là ; pour en compléter le sens il est nécessaire d'y ajouter le verset suivant : " afin que l'honneur de Dieu soit accompli, et parfaitement propre à toute bonne oeuvre.

Ainsi donc, le passage cité par le *True Witness* est de l'invention de M. Chiniquy. C'est dans son cerveau qu'il a pris naissance et c'est sur son compte qu'on doit en mettre toute l'absurdité. Nous le défions de nous le montrer dans aucune des versions dont nous faisons usage. Nous ferons remarquer en terminant l'unité de sens des diverses traductions que nous avons citées. Ce ne sont pas tous les mêmes mots, ni le même arrangement de mots, mais le sens est toujours le même, le sens est parfaitement un, avec une légère différence de nuance. Et par suite ces diverses versions contribuent, chacune pour sa part, à introduire le lecteur, qui en fait usage, dans les profondeurs du sens du volume sacré.

L'ÉVANGILE.

Le mot Évangile, chacun le sait, signifie bonne nouvelle ; c'est la bonne nouvelle de la délivrance, du salut annoncée à l'homme coupable et perdu ; c'est la lettre de grâce, présentée au criminel qui attend l'exécution de sa sentence. Avec quel empressement devrions-nous donc recevoir ce message d'amour et de miséricorde ! Nous nous sentons condamnés, l'Évangile nous offre le pardon ; nous sommes malheureux, notre cœur est avide de paix et de bonheur, l'Évangile nous présente les vraies consolations et la vraie félicité ; songeant à l'avenir, nous tremblons à la pensée de comparaître devant le tribunal de Dieu, de ce Dieu dont les yeux sont trop purs pour voir le mal, l'Évangile nous indique le moyen d'apaiser la juste colère du Souverain Juge, et d'échanger nos craintes et nos terreurs contre une tranquillité d'esprit et une paix parfaites. Et l'Évangile fait tout cela parce qu'il est rempli de Jésus-Christ, de sa vie, de ses divins enseignements, de sa mort expiatoire. Allons donc puiser à cette source divine et nous abreuver de ses eaux salutaires. Ouvrons le livre qui contient cette Bonne Nouvelle, parcourons-en avec atten-

tion les pages bénies, demandant à Dieu les secours de son Esprit et il nous les accordera. Il ouvrira nos cœurs à la doctrine du Sauveur et de ses saints Apôtres, et il nous fera trouver la Perle de grand prix, auprès de laquelle les trésors les plus précieux de la terre ne sont que vanité et néant.

ATTAQUES DES MELANGES.

Le journal des prêtres, les *Mélanges Religieux* ont attaqué le *Semur Canadien* et l'ont mis à l'index. Nous nous y attendions, car nous savons depuis longtemps que lorsqu'une feuille paraît, elle est sûre d'être anathématisée par les messieurs de l'Evêché si elle n'est pas de leur couleur politique et religieuse. Ils sont si tolérants ! A propos de notre journal, ils font une sortie violente contre les Suisses, s'imaginant que ce sont les Suisses qui l'ont fondé et le publient.

Nous ne savons qui les en a informés, mais nous pouvons les assurer qu'ils sont dans l'erreur. Notre feuille, comme son titre l'indique, est canadienne. C'est un Canadien qui l'a conçue ; c'est un Canadien qui l'a fondée, c'est un Canadien qui la publie, et il faut ajouter que c'est un Canadien qui aime son pays, et qui voudrait le voir libre et éclairé, heureux et prospère. C'est là ses vœux les plus chers, ainsi que ceux de ses amis canadiens qui se sont associés à son œuvre, et sur la collaboration desquels il est heureux de compter. Notre journal étant donc canadien, nous pourrions nous dispenser de répondre aux attaques dirigées contre les Suisses si c'était seulement à eux qu'on en veut, mais ces attaques touchent tous les chrétiens évangéliques ou protestants. C'est à eux que le gant est jeté et les *Mélanges* le comprendront en voyant que les sectes qui s'anathématisent les unes les autres sont unies entre elles, ou réellement unies, plus unies de cœur que les membres de l'église à laquelle ils appartiennent. Nous devons donc en dire quelques mots. Nous ne relèverons pas l'accusation que les protestants suisses acheminent les *os israhélites*, car nous ne pensons pas que des personnes intelligentes puissent croire une telle absurdité. Ceux dans l'esprit desquels il existait quelque doute pourraient connaître la vérité au moyen d'une petite expérience, bien simple, nous voulons dire *en se mettant en route*.

Nous ne nous arrêtons pas non plus à l'épithète d'*apôtres du mensonge*, qu'on nous donne si charitablement. Nous aimerions à savoir seulement sur quoi ces messieurs s'appuient pour nous insulter de la sorte, et jusqu'à ce qu'ils aient produit de bonnes preuves, nous nous permettrons de penser qu'il y a des *apôtres* de la *colonnie*, tout aussi bien que du *mensonge*.

Venons-en maintenant à l'argument des *Mélanges*, le seul qu'ils aient mêlé à leurs insultes. Cet argument le voici : les catholiques ont une meilleure garantie de la vérité que les protestants parce que quelques membres des Universités d'Oxford et de Cambridge sont entrés dans l'église romaine. Mais nous le demandons à tout homme réfléchi, qu'est-ce que cela prouve ? Qu'a à faire avec la vérité la conversion de quelques personnes, quelque distinguées qu'elles soient ? Pour un membre de ces universités que vous nous citerez comme s'étant joint à votre église, nous vous en citerons deux de l'Université de France qui l'ont abandonnée. Si vous n'avez pas de meilleure garantie que celle-là, vous êtes à plaindre, messieurs des *Mélanges*, et votre infailibilité tire à sa fin.

S'il s'agissait à présent de comparer les savants catholiques avec les savants protestants, nous ne reculerions nullement

devant la comparaison. Car nous saurions facilement trouver en Allemagne, en France, en Angleterre, en Hollande et aux Etats-Unis pour ne parler que de ces pays, autant, si ce n'est plus d'hommes vraiment instruits, vraiment savants dans les églises évangéliques que dans l'église romaine. Pour nous, tout en nous réjouissant de voir un grand nombre d'hommes distingués rangés sous la bannière de l'Evangile, nous ne faisons pas de ce fait une garantie de notre foi. Nous en avons d'autres infiniment supérieures et qui sont de nature à donner au chrétien la paix et le repos de la conscience, fût-il seul sur la terre et fût-il attaqué avec mille fois plus de violence que nous l'avons été par les pieux rédacteurs des *religieux Mélanges*.

LES PRETRES DE KANOURASKA.—Il paraît que quelques prêtres ont pris une part active dans l'élection qui a eu lieu le mois dernier dans le comté de Kamouraska, et, comme on l'imaginera facilement, ç'a été pour appuyer le candidat ministériel. La chaire a été transformée en une tribune politique, une Messe a été chantée en faveur du candidat du gouvernement et des menaces ont été prononcées contre ceux qui ne voteraient pas pour lui. Mais tous ces efforts ont échoué contre le bon sens du peuple, qui a élu M. Letellier à une majorité de 79 voix. Nous transcrivons le paragraphe suivant d'une correspondance de Kamouraska sur ce sujet qui a paru dans l'*Avenir*.

« Le candidat progressite a triomphé sur celui des partis ministériels, seigneurial et clérical ; quelle leçon pour le rédacteur Cauchon qui disait que M. Chapais serait élu *unanimentement* ; pour le Dr. Taché qui disait au poll qu'il faisait toujours pencher la balance de son côté quand il se mêlait d'élections ; pour le prêtre qui chantait une grande Messe et disait aux électeurs qui ne votaient point pour M. Chapais de ne plus se présenter à l'église ; pour d'autres qui travaillaient directement et indirectement en faveur de M. Chapais ! Et ils succombent avec tous ces moyens et pouvoirs temporels et spirituels ! ! »

Pensées de Quesnel.

Heureux qui n'a de cœur que pour Dieu et qui n'a que Dieu dans son cœur !

On n'a jamais vu sur la terre un père nourrir ses oiseaux et abandonner ses enfants : et on craindra cela du Père céleste ?

L'éloquence de la prière, c'est d'exposer simplement son besoin à Dieu.

Le moyen de n'être jamais refusé, c'est de ne vouloir jamais rien que la volonté de Dieu.

Est-il permis de faire des Hypocrites ?

II.—Fin.

Tout prêtre qui a de la conscience est bien à plaindre. Il est obligé par l'Eglise de dire à tous : « Venez, il vous est ordonné de vous approcher de la sainte table. » Il est obligé par l'Evangile de dire à la plupart : « Loin d'ici, car vous commettriez un sacrilège. » Quelle position ! plus vous en sonderez la perplexité, plus vous la trouverez inextricable. Que de prêtres ont dû en sentir le tourment et l'horreur sans oser l'exprimer ! En voici un qui l'a osé :

« Arrêtez, ministres du seigneur, n'entendez-vous pas les cris de votre maître ? Arrachez-moi, vous dit-il, de ses mains injustes ; ne me placez pas dans ces bouches impies, délivrez-moi de ces hommes de péché !—Mais que vous voulez-vous, chrétiens, que nous fassions ? Ces cris sont étouffés par ceux

de notre charité. Nous ne croyons envoyer à la table de l'Agneau que des justes, et souvent, sans le vouloir nous y faisons asseoir des profanateurs; nous devenons avec douleur les instruments forcés d'un sacrilège que nous détestons. Ah! pourquoi ma main n'a-t-elle pas séché quand j'ai donné le pain de vie à ces cadavres ambulants; à ces âmes gangrénées de crimes? Pourquoi la coupe sacrée qui renfermait le sang de mon Dieu ne s'est-elle pas renversée, plutôt que de passer sur les lèvres de l'impie.

L'Évangile menace les communicants indignes mais il ne donne point d'ordre: il laisse chacun à sa libre volonté. L'Église, sans supprimer la menace de l'Évangile, y ajoute l'ordre formel de communier. Qui ne sent la contradiction morale de ce système? Vous me menacez si j'obéis à votre injonction, et vous m'anathématisez si je m'y refuse. Ou supprimez la menace, ou n'ordonnez pas car, pour ne pas vous déplaire, pour ne pas vous désobéir, puissante Église, je serai trop aisément tenté de braver la menace. L'anathème pèse ici-bas, la menace n'est que pour le ciel; la balance est trop inégale pour des cœurs faibles et prompts à la duplicité; ils s'imposeront une journée de gêne et de crainte, ils prendront un masque pour quelques heures, et se joueront à la fois de la vérité et des sacrements. Ce que je vais dire pourra paraître étrange, mais un peu de réflexion en montrera la justice. Si vous voulez connaître la principale cause de la décadence de l'esprit religieux dans le dernier siècle, lisez les sermons des jésuites sur la communion. Voici le programme inévitable de ces discours; il se trouve partout, il ne varie que pour la forme:

« Vous savez que, dans ce saint temps, Jésus-Christ veut venir à nous par la communion pascale: mais, parmi ceux qui m'écotent, n'en est-il point qui ne songent déjà, ou qu'ils déclinent sa visite, ou qu'ils lui préparent une indigne réception? Pour éviter ces deux extrémités, l'une de ne communier pas, l'autre de communier mal, disons qu'il faut communier indispensablement: premier point: disons qu'il faut communier dignement: second point. L'Église nous oblige aujourd'hui à l'action la plus sainte du christianisme: tout nous oblige à le faire saintement. Ne séparons point ces deux vérités. Par la première, nous empêcherons les désertions à la sainte table. Par la seconde, nous en écarterons la profanation.

Le P. Du Fay est encore plus net et plus précis:

« Nous ne sommes point ici nos maîtres, chrétiens auditeurs, ni sur la réception du sacrement, ni sur les dispositions que nous devons y apporter. Nous avons tous ordre de manger le corps du Seigneur: nous avons tous ordre de le recevoir dignement.

Certes, il ne peut rien y avoir de plus exactement réglé. On dirait d'un capitaine, se parlant à ses soldats et leur transmettant les ordres du général. Mais il y a cette différence, que les ordres du général sont de nature à être exécutés par la volonté du soldat, et que si cette volonté est hésitante ou rebelle, le général possède les moyens de la pousser ou de la dompter. Aussi son commandement a-t-il toutes les conditions d'un commandement vrai, et l'obéissance obtenue est vraie. L'Église, au contraire, commande ce qu'elle n'a jamais obtenu, ce qu'elle sait bien ne pouvoir obtenir. Son commandement n'est pas sincère: comment l'obéissance le serait-elle? Elle n'a pu l'être, jusqu'à un certain degré, dans des temps de simplicité et d'ignorance. L'Église voyait alors, parmi ses fidèles, beaucoup d'esclaves et peu d'hypocrites. Elle a vu depuis beaucoup d'hypocrites et peu d'esclaves. Représentez-vous l'état des esprits, chez les classes supérieures et lettrées, au commencement du dix-huitième siècle. Prenez un homme appartenant à une de ces classes, et faites-le assister à un sermon de Pâques. Le prédicateur

a achevé son premier point, il a exposé l'ordre de l'Église, et rappelé qu'il est indispensable de communier au moins une fois l'an. Il n'y a pas là de difficulté, et l'ordre n'est que trop aisé à remplir. Mais ce premier ordre est suivi d'un autre. L'Église n'enjoint pas seulement de communier, mais encore de communier dignement: c'est là le second point.

L'orateur n'a pas de peine à montrer qu'une communion indigne est contraire à la profession du christianisme, et que profanation et religion ne sauraient aller ensemble. Mais que fait-il pour écarter les profanateurs? Il parle ainsi:

« Loin de nos autels, tout Judas, tout avare, tout impudique, dès qu'ils n'ont pas lavé dans leurs larmes les déréglés de leur conduite; *nullus Judas, nullus avarus, nemo prorsus immundus*. Loin d'ici ces cœurs hypocrites qui couvrant leur malice d'un manteau trompeur, qui ne cherchent qu'à nous en imposer et à trahir leur divin maître à la faveur d'un baiser de paix. Loin ces cœurs avares et intéressés, ces cœurs avides et insatiables. . . Loin ces cœurs sensuels et voluptueux qui portent jusque dans le sanctuaire leur infâme attachement à leurs anciens désordres. . . Que venez-vous chercher à une table si sainte? Non pas sans doute à honorer Jésus-Christ, puisque vous savez que vous ne pouvez le déshonorer d'une manière plus cruelle; non pas à attirer sur vous ses bénédictions et ses grâces, puisque vous savez également qu'en mangeant sa chair dans un état criminel, vous mangez en même temps votre jugement et votre condamnation. . . Qu'est-ce donc qu'un malheureux respect humain, qu'un indigne et criminel point d'honneur qui vous entraîne? L'Église se récrierait, tout un peuple serait scandalisé si à ces fêtes solennelles on manquait à donner les marques ordinaires de la religion. Voilà, pécheurs impénitents, ce qui vous amène au pied de nos autels. . . Retirez-vous donc; ce n'est point pour vous qu'une table si sainte est préparée: *Nullus Judas assistat, nullus avarus, nullus prorsus immundus*.

« Parlons d'une manière plus conforme aux souhaits et aux empressements de notre bon maître: Sanctifiez-vous, et approchez. Sanctifiez-vous; tout vous y invite: l'Église par ses lois, les ministres de l'Église par leurs discours, tout ce qu'il y a de vrais chrétiens par leur piété et leur zèle, Jésus-Christ lui-même par ses avis et ses sollicitations, mais surtout par la grandeur des dons qu'il nous y prépare. Approchez; quoique cette table ne soit dressée que pour les saints, ce n'est pas néanmoins uniquement pour ceux qui ont toujours été saints; nul de nous presque n'oseraient en ces s'y présenter. Vous êtes de ceux pour qui elle est dressée, dès que vous avez renoncé au péché, et formé une résolution ferme et sincère de l'éviter à l'avenir. Approchez donc, mes frères, et ouvrez vos cœurs. Vous les verrez bientôt remplis.

A cette grosse voix, si aisément, si subitement radoucie, tout homme un peu avisé comprend que l'Église n'a pas un dessein bien sérieux d'écarter les profanateurs; que si elle en a l'intention, cette intention n'est que secondaire, et qu'elle veut, avant tout, rallier le monde à son autorité, même au risque de capituler avec les profanateurs. Quand on a fait cette découverte, on ne croit plus à l'Église; et, en pays catholique, quand on ne croit plus à l'Église, il est difficile de croire à quelque chose. Voltaire l'avait faite, dès ses plus tendres ans, cette périlleuse découverte, et c'est ce qui lui faisait dire: « Il est si aisé d'être catholique! »

Le moralité n'a pas de meilleur fondement que l'esprit religieux. Mais il n'y a pas d'esprit religieux sans respect pour la vérité. Si donc il arrivait que la religion devint un jeu, et l'Église une école de duplicité, que deviendrait la nation soumise à un pareil régime? C'est précisément la l'histoire de la France au dix-huitième siècle.

(Semeur de Paris.)

VENTE DES INDULGENCES AU SEIZIÈME SIÈCLE.

I.

(L'article suivant sur la vente des indulgences au seizième siècle est extrait de l'*Histoire de la Réformation* de M. Merle d'Aubigné, ouvrage très-répandu et très-estimé en Europe et aux États-Unis. M. Merle d'Aubigné est un historien consciencieux, qui puise aux meilleures sources et qui, après avoir soigneusement rassemblé ses matériaux, en tire un récit rapide et animé qui donne beaucoup de charme à son ouvrage. Il a soin de renvoyer ses lecteurs aux *pièces justificatives* de son travail, ne présentant aucun fait sans indiquer l'auteur qui le lui a fourni. Nous n'avons pas cru devoir insérer ces nombreuses citations, qui, pour la plupart, sont en latin; nous pourrions le faire si les circonstances l'exigent. Deux ou trois autres articles suivront celui-ci et nous feront pleinement connaître ce trafic aussi honteux que coupable.)

Une grande agitation régnait alors en Allemagne parmi le peuple. L'Église avait ouvert un vaste marché sur la terre. A la foule des chaland, aux cris et aux plaisanteries des vendeurs, on eût dit une foire, mais une foire tenue par des moines. La marchandise qu'ils faisaient valoir et qu'ils offraient au rabais, c'était, disaient-ils, le salut des âmes.

Les marchands parcouraient le pays dans une belle voiture, accompagnés de trois cavaliers, menant grand train et faisant de fortes dépenses. On eût dit quelque Éminence en tournée, avec sa suite et ses officiers, et non un débaîtant vulgaire ou un moine quêteur. Le cortège approchait-il d'une ville, un député se rendait auprès du magistrat: "La grâce de Dieu et du saint Père est devant vos portes," disait l'envoyé. Aussitôt tout était en mouvement dans l'endroit. Le clergé, les prêtres, les nonnes, le conseil, les maîtres d'école, les écoliers, les corps de métier avec leurs drapeaux, hommes et femmes, jeunes et vieux, allaient à la rencontre des marchands, tenant en main des cierges allumés, s'avançant au son de la musique et de toutes les cloches, "de manière, dit un historien, que l'on n'eût pu recevoir plus grandement Dieu lui-même." Les salutations faites, tout le cortège se dirigeait vers l'église. La bulle de grâce du pontife était portée en tête sur un coussin de velours, ou sur un drap d'or. Le chef des marchands d'indulgences venait ensuite, tenant en main une grande croix rouge en bois. Toute la procession cheminait ainsi au milieu des chants, des prières et de la fumée des parfums. Le son des orgues et une musique retentissante recevaient dans le temple le moine débaîtant et ceux qui l'accompagnaient. La croix qu'il portait était placée devant l'autel: on y suspendait les armes du pape, et pendant tout le temps qu'elle demeurait là, le clergé du lieu, les pénitenciers et les sous-commissaires venaient chaque jour, après les vêpres ou avant le salut, lui rendre honneur, en portant à la main de petits bâtons blancs. Cette grande affaire excitait une vive sensation dans les tranquilles cités germaniques.

Un personnage attirait surtout l'attention des spectateurs dans ces ventes. C'était celui qui portait la grande croix rouge et qui était chargé du principal rôle. Revêtu de l'habit des dominicains, il se présentait avec arrogance. Sa voix était retentissante, et il semblait encore plein de force, quoiqu'il eût déjà atteint sa soixante-troisième année. Cet homme, fils d'un orfèvre de Leipsig nommé

Diez, s'appelait Jean Diezel ou Tezel. Il avait étudié dans sa ville natale, avait été fait bachelier en 1487, et était entré, deux ans après, dans l'ordre des dominicains. De nombreux honneurs s'étaient accumulés sur sa tête. Bachelier en théologie, prieur des dominicains, commissaire apostolique, inquisiteur, *heretica pravitatis inquisitor*, il n'avait cassé depuis l'an 1502 de remplir l'office de marchand d'indulgence. L'habileté qu'il avait acquise comme subordonné l'avait bientôt fait nommer commissaire en chef. Il avait quatre-vingts florins par mois; tous ses frais étaient payés; on lui fournissait une voiture et trois chevaux; mais ses gains accessoires, on le comprend sans peine, dépassaient de beaucoup son traitement. En 1507, il gagna en deux jours, à Freiberg, deux mille florins. S'il avait les fonctions d'un charlatan, il en avait aussi les mœurs. Convaincu à Inspruck d'adultère et de conduite déhontée, il fut près d'expier ses vices par sa mort. L'empereur Maximilien avait ordonné qu'il fût mis dans un sac et jeté à la rivière. L'électeur Frédéric de Saxe étant survenu, obtint sa grâce. Mais la leçon qu'il avait reçue ne lui avait pas donné plus de modestie. Il menait avec lui deux de ses enfants. Miltitz, légat du pape, cite ce fait dans une de ses lettres. Il eût été difficile de trouver dans tous les cloîtres de l'Allemagne un homme plus propre que lui au commerce dont on le chargea. A la théologie d'un moine, au zèle et à l'esprit d'un inquisiteur, il unissait la plus grande effronterie; et ce qui lui facilitait surtout sa tâche, c'était l'art d'inventer de ces histoires bizarres par lesquelles on captive l'esprit du peuple. Tout moyen lui était bon pour remplir sa caisse. Enflant la voix et se livrant à une éloquence de tréteaux, il offrait à tout venant ses indulgences, et savait mieux qu'aucun marchand de foire faire valoir sa marchandise.

Quand la croix avait été élevée et que les armes du pape y étaient suspendues, Tezel montait en chaire, et d'un ton assuré il se mettait à exalter la valeur des indulgences, en présence de la foule que la cérémonie avait attirée dans le lieu saint. Le peuple l'écoutait, et ouvrait de grands yeux, à l'ouïe des vertus admirables qu'il annonçait. Un historien jésuite dit, en parlant des religieux dominicains que Tezel s'était associés: "Quelques-uns de ces prédicateurs ne manquèrent pas, comme d'ordinaire, d'outrer le sujet qu'ils traitaient, et d'exagérer tellement le prix des indulgences, qu'ils donnèrent occasion au peuple de croire qu'on était assuré de son salut et de la délivrance des âmes du purgatoire aussitôt qu'on avait donné l'argent." Si tels étaient les disciples, on peut penser ce qu'était le maître. Écoutons l'une des harangues qu'il prononça après l'élevation de la croix.

"Les indulgences, dit-il, sont le don le plus précieux et le plus sublime de Dieu.

"Cette croix (en montrant la croix rouge) a autant d'efficacité que la croix même de Jésus-Christ.

"Venez, et je vous donnerai des lettres munies de sceaux, par lesquelles les péchés mêmes que vous auriez envie de faire à l'avenir, vous seront tous pardonnés.

"Je ne voudrais pas échanger mes privilèges contre ceux de saint Pierre dans le ciel; car j'ai sauvé plus d'âmes par mes indulgences que l'apôtre par ses discours.

"Il n'y a aucun péché si grand que l'indulgence ne puisse se le remettre; et même, si quelqu'un, ce qui est impossible sans doute, avait fait violence à la sainte Vierge Marie, mère de Dieu, qu'il paye, qu'il paye bien seulement

“ et cela lui sera pardonné.

“ Pensez donc que pour chaque péché mortel il vous faut, après la confession et la contrition, faire pénitence pendant sept ans, soit dans cette vie, soit dans le purgatoire : or, combien de péchés mortels ne sont pas commis dans un jour, combien dans une semaine, combien dans un mois, combien dans une année, combien dans toute la vie !... Ah ! ces péchés sont presque infinis, et ils font subir une peine infinie dans les flammes du purgatoire. Et maintenant, au moyen de ces lettres d'indulgences, vous pouvez une fois dans votre vie, dans tous les cas, sauf quatre qui sont réservés au siège apostolique, et ensuite à l'article de la mort, obtenir une pleine rémission de toutes vos peines et de tous vos péchés !...”

Tezel entra même dans des calculs de finance : “ Ne savez-vous pas, disait-il, que si quelqu'un veut aller à Rome, ou dans tel autre pays où les voyageurs courent des dangers, il envoie son argent à la banque, et pour chaque cent florins qu'il veut avoir, il en donne cinq ou six ou dix de plus, afin qu'au moyen des lettres de cette banque, on lui paye sûrement son argent à Rome ou ailleurs... Et vous, pour le quart d'un florin, vous ne voulez pas recevoir ces lettres d'indulgence, au moyen desquelles vous pourrez introduire dans la patrie du paradis, non un vil argent, mais l'âme divine et immortelle, sans qu'elle ait aucun danger à courir...”

Tezel passait ensuite à un autre sujet.

“ Mais il y a plus, disait-il : les indulgences ne sauvent pas seulement les vivants, elles sauvent aussi les morts.

“ Pour cela la repentance n'est même pas nécessaire.

“ Prêtre ! noble ! marchand ! femme ! jeune fille ! jeune homme ! entendez vos parents et vos autres amis qui sont morts et qui vous crient du fond de l'abîme : “ Nous endurons un horrible martyre ! Une petite amulette nous délivrerait ; vous pouvez la donner, et vous ne le voulez pas ! ”

On frémissait à ces paroles, prononcées par la voix formidable du moine charlatan.

“ A l'instant même, continuait Tezel, où la pièce de monnaie retentit au fond du coffre-fort, l'âme part du purgatoire et s'envole délivrée dans le ciel.

“ O gens imbéciles et presque semblables aux bêtes, qui ne comprenez pas la grâce qui vous est si richement présentée !... Maintenant le ciel est partout ouvert !... Refuses-tu à cette heure d'y entrer ? Quand donc y entreras-tu ?... Maintenant tu peux racheter tant d'âmes !... Homme dur et inattentif ! avec douze gros tu peux tirer ton père du purgatoire, et tu es assez ingrat pour ne pas le sauver ! Je serai justifié au jour du jugement ; mais vous, vous serez punis d'autant plus sévèrement, pour avoir négligé un si grand salut.—Je te le déclare, quand tu n'auras qu'un seul habit, tu serais obligé de l'ôter et de le vendre, afin d'obtenir grâce... Le Seigneur notre Dieu n'est plus Dieu. Il a remis tout pouvoir au pape.”

Puis, cherchant à faire usage d'autres armes encore, il ajoutait : “ Savez-vous pourquoi notre très-saint Seigneur distribue une si grande grâce ? Il s'agit de relever l'église détruite de Saint-Pierre et Saint-Paul, en sorte qu'elle n'ait pas sa pareille dans l'univers. Cette église contient les corps des saints apôtres Pierre et Paul et ceux d'une multitude de martyrs. Ces corps saints, par l'état actuel de l'édifice, sont maintenant, hélas !... continuellement

“ battus, inondés, souillés, déshonorés, réduits en pourriture par la pluie, par la grêle... Ah ! ces cendres sacrées resteront-elles plus longtemps dans la boue et dans l'opprobre ? ”

Cette peinture ne manquait pas de faire impression sur plusieurs. On brûlait du désir de venir à l'aide du pauvre Léon X, qui n'avait pas de quoi mettre à l'abri de la pluie les corps de saint Pierre et de saint Paul.

Alors l'orateur s'élevait contre les ergoteurs et les traîtres qui s'opposaient à son œuvre : “ Je les déclare excommuniés ! ” s'écriait-il.

Ensuite, s'adressant aux âmes dociles, et faisant un usage impie de l'Écriture : “ Bienheureux sont les yeux qui voient ce que vous voyez, car je vous dis que plusieurs des prophètes et plusieurs rois ont désiré de voir les choses que vous voyez, et ils ne les ont pas vues, et d'ouïr les choses que vous entendez, et ils ne les point entendues ! ” s'écriait-il. Et pour terminer, montrant le coffre-fort où l'on recevait l'argent, il concluait d'ordinaire son pathétique discours, en adressant à trois reprises au peuple cet appel : “ Apportez ! apportez ! apportez ! ” Quand son discours était fini, il descendait de chaire, courait vers la caisse, et, en présence de tout le peuple, y jetait une pièce d'argent, qu'il avait soin de faire sonner bien fort.

JOURNAUX.

L'AVENIR.—Nous apprenons avec plaisir que les propriétaires de l'*Avenir* ont réussi à se procurer une presse et sont maintenant en mesure de publier régulièrement leur journal. Le format en sera moins grand, mais il contiendra autant de matière intéressante, si l'on continue à n'insérer que quelques annonces. Nous souhaitons beaucoup de succès à ce journal, ainsi qu'à son confrère le *Moniteur Canadien*. Ils méritent l'un et l'autre d'être encouragés par tous les amis du pays, et nous espérons que le nombre de leurs abonnés ira toujours en augmentant.

L'ÉCHO DES CAMPAGNES.—Ce journal publié à Berthier depuis environ cinq ans a cessé de paraître ; il vient de faire ses adieux au public. Au nombre des causes de son manque de réussite dans cette entreprise, l'Éditeur place l'*inertie d'esprit dans les masses des campagnes*. Nous avons été frappé de la justesse de ses remarques et nous nous empressons de les transcrire : “ En écrivant ces mots, nous désirons qu'il soit bien compris que nous ne venons pas insulter gratuitement notre population rurale, en l'accusant de manquer d'intelligence ; loin de nous cette idée, car nous aimons à le reconnaître, et nous sommes fiers de le dire, notre population des campagnes ne le cède sous ce rapport, à celle d'aucun autre pays. Mais cette noble intelligence gravée sous ce front ne produit encore aucune étincelle ; le caillon est là, attendant l'acier qui doit faire briller le feu qu'il contient. Mais nul de ceux qui pourraient le faire avec efficacité, ne cherche à porter en lui ce sentiment d'activité qui doit réveiller son intelligence. Et en effet pouvons-nous attendre que le monstre qui a besoin de l'obscurité des nuits pour se saisir de la proie dont il se repait, aille lui-même offrir à sa victime la lumière, qui pourrait la sauver ? Jamais.

Or d'où viendra donc ce mouvement qui devra mettre en marche l'esprit léthargique de ces masses ? Telle est la question ; et pour ceux qui savent regarder et juger, et qui après avoir jeté les yeux sur l'Angleterre et les États-Unis, les reportent sur l'Italie et l'Espagne, nous croyons qu'il ne peut exister de doute.”

NARCISSE CYR, Rédacteur et Propriétaire.

V. LABELLE, Imprimeur.